

RW/931/2023/3250/10204/17

Lot 17

Les plages de semis sont à préserver. En raison de : la présence de plages de semis sont à préserver. Le passage des machines sera concerté avec l'Agent forestier. Les arbres d'avenir cerclés à la couleur sont à préserver. N2000 : En peuplement feuillus, interdiction d'abattre les bois de plus de 100 cm de circonférence entre le 01/04 et le 30/06. Exploitation interdite les jours de battues ainsi que les jours précédents les battues. Les adjudicataires sont tenus de s'informer des dates de battues auprès du service forestier. ATTENTION : Les bois de plus de 105 cm de circonférence marqués d'une seule flache surmontée d'un chiffre romain tracé à a griffe (sur deux faces) NE FONT PAS PARTIE DE LA VENTE.

Nombre d'arbres total	127	--
Volume grumes	27,988	m ³
Volume houppiers	5,000	m ³
Volume total	32,988	m ³
Cube moyen	220	dm ³
Circonférence moyenne	59,724	cm
Surface de coupe	11,394	ha
Contact	PECHEUR Jean, 0477 78 13 70	--
Triage	Triage De Wibrin	--
Propriétaire	Houffalize Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	BELHEZ - cpe 5	--
Vente	Vente de bois de chauffage commune de Houffalize Mardi 14 novembre 2023 à 19:30 Salle du conseil communal	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Hêtre

Amélioration

Chauffage

Normal

Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)
25	25	
35	18	
Total grumes 20/40	43	1,041
45	20	
55	11	
Total grumes 40/60	31	2,941
65	11	
Total grumes 60/70	11	2,310
75	9	
85	8	
95	11	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	28	9,456
105	5	
115	4	
Total grumes (R:90-F:100)/120	9	5,398
125	2	
135	1	
Total grumes 120/150	3	2,481
165	1	
175	1	
Total grumes 150/180	2	4,361
Total grumes	127	27,988
Houppiers/Taillis	-	5,000